

Comité exécutif du 25 janvier 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 25 janvier 2017.

PRÉSENT : M. Jean Tremblay, maire.

PRÉSENTS PAR
TÉLÉPHONE : Mme Sylvie Gaudreault, conseillère, MM. Claude Tremblay et Jacques Cleary, conseillers.

ABSENT : M. Luc Boivin, vice-président.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : MM. Jean-Yves Provencher, observateur, Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 10h00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. **AFFAIRES GÉNÉRALES**

1.1 **AIDE FINANCIÈRE AUX CENTRES-VILLES POUR L'ANNÉE 2017;**

VS-CE-2017-91

CONSIDÉRANT le besoin de poursuivre la revitalisation et le développement des centres-villes de Saguenay et de Zone Talbot ;

CONSIDÉRANT les différentes aides financières accordées aux organisations pour soutenir le fonctionnement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de structurer la démarche de revitalisation et de développement des centres-villes de Saguenay et de Zone Talbot ;

CONSIDÉRANT que la Ville veut s'assurer de la cohérence dans ses interventions avec les organismes ;

CONSIDÉRANT que Promotion Saguenay, en collaboration avec ces dites associations, planifie l'embauche et la gestion du personnel ;

CONSIDÉRANT que Promotion Saguenay agit comme conseil à la gestion financière de ces dites associations ;

À CES CAUSES, il est résolu:

QUE la Ville de Saguenay transfère à Promotion Saguenay la somme totale de six cent trente-cinq mille dollars (635 000 \$) et elle se chargera de procéder aux versements de l'aide financière aux organismes et assurer le suivi auprès de ceux-ci, selon les montants apparaissant au tableau suivant :

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 3 février 2017

Comité exécutif du 25 janvier 2017

Corporations	Dépenses de fonctionnement 2017	Ressource humaine 2017	Total par arrondissement
Centre-ville de La Baie	20 000 \$	50 000 \$	70 000 \$
Vitalisation de Kénogami	20 000 \$	50 000 \$	270 000 \$
Développement Économique et Culturel d'Arvida	20 000 \$	50 000 \$	
Partenaire Centre-ville de Jonquière	30 000 \$	100 000 \$	
Associations des Centres-villes de Chicoutimi	10 000 \$	200 000\$	210 000 \$
Zone Talbot	85 000 \$		85 000 \$

Les sommes seront puisées à même le poste budgétaire 1320190-29700.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10h05.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mcd

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 3 février 2017